Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 029-212900021-20260605-D2026049-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

COMMUNE D'ARZANO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 05 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq du mois de juin, à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Arzano, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Clotilde LAVISSE, Maire d'Arzano.

Etaient présents : LAVISSE Clotilde, AUFFRED Clément, SYLVESTRE Jean-Yves, CORNIERE Aurélie, LE POGAM Pierre, FEREZ Crystel, DANIEL Stéphane, DANIEL Louise, GRAGNIC Marie-Annick, MOELO Mickael, FLECHER Quentin, DE PENFENTENYO Aude

Excusés :
LE ROCH Marie-Françoise ayant donné procuration à CORNIERE Aurélie
CLERO Ewen ayant donné procuration à FEREZ Crystel
NOUAILLE DEGORCE Stéphanie ayant donné procuration à LAVISSE Clotilde

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers présents	Nombre de votants
15	12	15

Secrétaire de séance : *Louise DANIEL*

Date de convocation : 29/05/2026 **Date d'affichage** : 08/06/2026

Objet de la délibération : Subventions aux associations

Madame le Maire présente au Conseil les demandes de subventions déposées par les associations, pour l'année 2026.

ENTENDU l'exposé de Madame le Maire,

Le Conseil Municipal,

VU l'avis favorable de la commission en date du 01 juin 2026 ;

Après en avoir délibéré :

VALIDE l'attribution des subventions aux associations pour l'année 2026, conformément aux tableaux ci-après :

Associations - Organismes Arzanois	Validé au Conseil Municipal en 2026
LES AINES DU PAYS DE BRIZEUX	400,00 €
ASSOCIAT. SPORTIVE JEANNE D'ARC	2 000,00 €
ASSOCIATION MOULIN DU ROCH	1 000,00 €
COMITE DES FETES ARZANO	2 000,00 €
COMITE JUMELAGE ARZANO	1 000,00 €
DOJO ARZANO	1 000,00 €
SOCIETE DE CHASSE D'ARZANO	350,00 €
SOLIDARITE TRANSPORT CANTON ARZANO	375,00 €

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 029-212900021-20260605-D2026049-DE

STARTIJENN	1 000,00 €
BINOJEN	500,00 €
TOTAL	10 225 €

Associations - Organismes extérieurs	Validé au Conseil Municipal en 2026
APAJH	100,00 €
A.D.A.P.E.I. DU FINISTERE	100,00 €
EAUX ET RIVIERES DE BRETAGNE	100,00 €
SECOURS CATHOLIQUE (secteur de Quimper)	300,00 €
SECOURS POPULAIRE (secteur Quimperlé)	300,00 €
ASSO. de protection de la population, de la biodiversité, des espèces et des cultures	100,00 €
CIDFF 29 - Centre d'information sur les droits des femmes et des familles	100,00 €
Une lueur d'espoir pour les enfants	100,00 €
TOTAL	**1 200,00 €**

Organismes extérieurs : formation des jeunes	Validé au Conseil Municipal en 2026
ASSOCIATION SPORTIVE LYCEE KERNEUZEC	48,00 €
FOYER SOCIO-EDUCATIF COLLEGE VILLEMARQUE	112,00 €
D.D.E.N. SECTEUR QUIMPERLE	40,00 €
TOTAL	**200,00 €**

SOUS-TOTAL	**11 625,00 €**

Vote : 15 voix pour

Les subventions suivantes ont été votées séparément :

CENT POUR TOIT	**700,00 €**

Vote : 14 voix pour, 1 contre (Aude de Penfentenyo)

CENTRE DE SANTE INFIRMIER	**1 000,00 €**

Vote : 13 voix pour, 2 voix contre (Louise DANIEL et Stéphane DANIEL)

A.D.M.R. (Ellé-Isole) TROIS RIVIÈRES	1 921,50 €

Vote : 13 voix pour, 2 voix contre (Louise DANIEL et Stéphane DANIEL)

TOTAL GENERAL	**15 246,50 €**

Pour extrait certifié conforme

Clotilde LAVISSE
Maire d'Arzano

MAIRIE D'ARZANO
29300 (Finistère)